

# Acquisition de données piscicoles sur les grandes retenues corréziennes



## DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

### DATE

Depuis 2017

### BUDGET

15 000 € / an (EDF : 50 %, autofinancement et AAPPMA de Bugeat : 50 %)

### PARTENAIRES

Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze, EDF, AAPPMA de Bugeat

### DOMAINE D'ACTION

Inventaire, suivi, évaluation

### SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

### LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Retenues de Viam et de Neuvic (19)

## PILOTE

**Fédération de la Corrèze pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 19)**  
**33 bis, place Abbé Tournet**  
**19000 TULLE**  
05 55 26 11 55  
[www.pecche19.fr](http://www.pecche19.fr)

**Stéphane PETITJEAN**  
**Chargé de missions**  
06 71 78 50 05  
[s.petitjean@pecche19.fr](mailto:s.petitjean@pecche19.fr)

**Gaylord MANIERE**  
**Chargé de missions**  
06 72 01 92 13  
[g.maniere@pecche19.fr](mailto:g.maniere@pecche19.fr)

La géologie et la topographie corréziennes, à l'origine de vallées souvent encaissées et de nombreux cours d'eau à forte pente, constituent des zones intéressantes pour la production d'hydroélectricité qui s'y est implantée et développée dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle sous l'impulsion de besoins croissants en énergie. Ces retenues sont stratégiques au niveau national car le régime hydrologique hivernal des rivières corréziennes permet d'alimenter le réseau hydroélectrique national lors des périodes de forte demande, de façon complémentaire aux réseaux de barrages alpins et pyrénéens. Pour y répondre, l'exploitant de la concession puise dans le volume de la retenue ce qui peut conduire à des marnages journaliers importants et provoquer des problématiques sur les usages et/ou des pertes de reproduction pour certaines espèces piscicoles. Celles-ci sont compensées, pour partie, par des déversements de poissons dans les retenues mais historiquement, leur peuplement piscicole est mal connu, peu de données scientifiques ont été collectées depuis leur construction.

Les structures piscicoles départementales (FDAAPPMA 19 et AAPPMA de Bugeat) ont décidé, en partenariat avec EDF et la Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze, de porter un programme d'acquisition de connaissances piscicoles sur certaines retenues d'eau stratégiques et représentatives. Au-delà des simples protocoles normés européens (pêche aux filets multimailles), l'utilisation d'un nouveau matériel venant d'Amérique du Nord (bateau de pêche électrique aussi dénommé « boom boat ») permet d'acquérir des informations complémentaires sur certaines populations (histogrammes de classe de taille, calcul des coefficients de condition, etc.). Ce bateau a été acquis et mutualisé par plusieurs structures dans le cadre de l'Union des Fédérations du bassin Adour-Garonne avec la mise en place d'un groupe de travail partenarial avec l'Agence de l'Eau.

L'objectif est de pouvoir faire le lien avec les conditions physico-chimiques et physiques (potentiel d'habitat, marnage) de la retenue, puis de faire des propositions d'aménagement et d'amélioration de gestion (dans le cadre de renouvellements de concession ou mise en place des SAGE) pour atteindre plus rapidement les objectifs fixés par la Directive cadre sur l'eau. Quatre opérateurs, présents sur le bateau de pêche électrique, récupèrent les poissons à l'aide d'épuisettes et les placent au vivier avant la biométrie. Après prise des différentes mesures biologiques (poids) et physiques (profondeur et structure du fond, température de l'eau, photographie de la zone de prospection), les poissons sont remis à l'eau en dehors de la zone d'influence du bateau de pêche électrique.

Contrairement aux techniques traditionnelles (pêches aux filets), le « boom boat » permet de réduire considérablement les mortalités piscicoles et permet d'échantillonner l'ensemble des cohortes présentes. Cette opération est réalisée sur une seule période donnée, à partir du mois d'août après la reproduction de l'ensemble des espèces présentes, afin de pouvoir capturer les juvéniles de l'année.



## RÉSULTATS OBTENUS

■ Le programme de test et d'acquisition a été lancé en 2017 et poursuivi par une nouvelle campagne en 2018. Les premiers retours sont positifs, le matériel semblant adéquate pour les suivis de reproduction estivaux en bordure. Le « boom boat » permet une prospection rapide sur les vastes retenues, ce qui favorise la récolte rapide de matériel biologique tout en conservant un protocole reproductible et comparable. Les premières données permettent de faire le lien entre le potentiel de ces retenues et la gestion des côtes de l'exploitant. Par exemple, les espèces phytophiles qui utilisent la végétation (aqua-

tique ou immergée) comme support de ponte : en fonction des côtes, ces zones peuvent être exondées et donc inaccessibles pour les géniteurs. L'analyse des structures de taille des populations permet d'observer les conditions de reproduction.

■ Une première vague de propositions d'adaptation et d'aménagements a été faite aux gestionnaires et à l'exploitant, l'objectif étant d'atteindre à court terme (2019) un peuplement piscicole viable dont chaque espèce puisse assurer la totalité de son cycle biologique sans déversements de soutien.

## DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les difficultés sont inhérentes à toute phase expérimentale. Ce projet nécessite une phase d'adaptation du matériel au contexte local mais surtout de test et de propositions de modifications de protocoles. L'autre difficulté rencontrée réside dans le manque de recul sur les données récoltées. En effet, les densités des espèces piscicoles, quelles qu'elles soient, sont marquées par une variabilité interannuelle naturelle. La phase d'acquisition n'en étant qu'à ses débuts, il reste compliqué de différencier une variation naturelle d'un impact anthropique lié aux marnages.

## SOLUTIONS APPORTÉES

La bonne connaissance des acteurs entre eux (Fédération de pêche 19, EDF, MEP 19) a permis de travailler en confiance et de trouver

des solutions aux difficultés techniques rencontrées. L'aspect partenarial du projet est une solution adéquate aux problèmes. Pour éviter toute mauvaise analyse liée aux données, il a été décidé de poursuivre le suivi sur plusieurs années afin de pouvoir isoler les variations naturelles du suivi.

## PERSPECTIVES ENVISAGÉES

L'objectif du lancement de ce programme d'acquisition vise à appliquer ces méthodes « en routine » sur toutes les retenues du département dans l'optique de la création d'un observatoire des grandes retenues.

Ces données doivent aussi servir aux services de l'État dans la future instruction des renouvellements de concession afin que les préconisations soient reprises dans le cahier des charges de consultation.

## TÉMOIGNAGE

L'utilisation d'un nouveau matériel induit une nécessaire phase d'adaptation au contexte local de l'étude. L'acquisition de données piscicoles sur ces grands milieux doit être réalisée grâce à plusieurs méthodes de prospection : filets multimailles, pêches électriques de bordure à pied, prospection en « boom boat » et recueil auprès des pêcheurs. Ceci permet d'avoir une vision plus objective de ce type de grande retenue, chaque méthode sur ou sous-échantillonnant certaines espèces.

Le travail partenarial avec l'exploitant et les experts locaux permet une meilleure prise en compte et appropriation du travail d'étude. Il est fondamental pour permettre l'aboutissement de ce type de projet.